



Organisation des Nations Unies

## CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 12 JUILLET 2017

**Théophile Kinda** : Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, fidèles auditeurs de Radio Okapi, Bonjour et Bienvenue à la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies de ce mercredi 12 juillet 2017.

**Le chef de la MONUSCO, M. Maman Sidikou, s'est rendu lundi et mardi dans le Sud-Kivu qui a été le théâtre la semaine dernière d'attaques des Mayi-Mayi Yakutumba, dans le territoire de Fizi. Il a tenu par cette visite à témoigner sa compassion aux populations civiles. Environ 80.000 personnes ont été déplacées après les attaques des Mayi-Mayi contre les positions des FARDC.**

M. Sidikou a rencontré le vice-gouverneur du Sud-Kivu, M. Gabriel Kalonda Mbuyu, avec lequel il s'est longuement entretenu. Ils se sont félicités du soutien de la MONUSCO aux forces armées congolaises, qui a consisté en un appui logistique, des reconnaissances aériennes, du transport de matériel et l'évacuation de soldats blessés. Cette intervention de la MONUSCO a été exemplaire, a souligné le Représentant spécial.

Il a insisté sur le fait que la paix passait par des solutions politiques et non par les armes et a encouragé au dialogue les autorités et les groupes armés pour ramener et pérenniser la paix. Avec le vice-gouverneur, ils ont aussi convenu que l'emploi des jeunes et leur formation était une des clés pour éviter les recrutements par les groupes armés et l'engrenage de la violence.

Au deuxième jour de sa visite, le chef de la MONUSCO et le vice-gouverneur du Sud-Kivu, se sont rendus à Baraka, localité du territoire de Fizi. Ils ont été reçus sur la base du bataillon pakistanais où ils ont pu échanger avec les militaires de la Force de la MONUSCO et des représentants des FARDC. Ils ont aussi échangé avec la communauté humanitaire, notamment des ONG locales, et avec des représentants de la société civile.

La MONUSCO s'est engagée à poursuivre et renforcer sa mission de protection des civils, avec notamment le déploiement rapide de troupes dans plusieurs localités affectées.

**Réagissant aux récentes déclarations de Corneille Nangaa, Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sur l'impossibilité d'organiser des élections cette année en RDC, Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des Opérations de maintien de la Paix, a déclaré, hier mardi 11 juillet 2017, devant le Conseil de sécurité, que « les propos de Nangaa constituent un motif supplémentaire de préoccupations ».**

La position du Secrétaire général adjoint de l'ONU intervient dix jours après l'appel du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC. Maman Sidikou avait invité la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à publier un calendrier « officiel et consensuel » pour l'organisation des élections.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

« C'est à la CENI que revient la responsabilité principale d'organiser ces élections, conformément à la Constitution et à l'Accord du 31 décembre 2016. J'appelle donc la CENI à publier sans plus tarder un calendrier officiel et consensuel pour l'organisation de ces élections », avait indiqué M. Sidikou, dans un communiqué publié le 1er juillet. Jean-Pierre Lacroix suit donc ainsi particulièrement la situation en RDC où il s'était personnellement rendu en juin dernier.

**Une mission conjointe de commandement et d'évaluation MONUSCO-FARDC, conduite par le Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le Général Commins et le Commandant de la 3<sup>ème</sup> zone de défense, le Général-Major Léon Mushale, est partie, hier mardi 11 juillet, de Goma pour Dungu, en province du Haut-Uélé.**

Selon le Général Commins, la mission est allée évaluer la situation sécuritaire dans la région. Aussitôt arrivée à Dungu, les deux généraux ont rencontré l'administrateur du territoire, Christophe Ikando qui leur a donné un aperçu général de la situation sécuritaire qu'il juge précaire, parce que dominée par la présence et le retour de la LRA et des éleveurs Mbororo, ces dernières semaines dans le territoire de Dungu. Les Mbororo seraient ainsi complices des rebelles de la LRA, selon le Commandant secteur FARDC à Dungu, le Général Bonane.

Cette situation est caractérisée par la présence active des rebelles de la LRA qui commettent toutes sortes d'exactions; notamment des enlèvements, pillages et exploitation des ressources naturelles.

Pour le Commandant adjoint de la Force onusienne, les rebelles de la LRA restent un problème fondamental et structurel d'insécurité et de violences dans la région des Uélé, qu'il faut absolument combattre. C'est pourquoi, le Général Commins a instruit le contingent Marocain déployé dans la région à plus de mobilité, en menant notamment des patrouilles de domination pour, non seulement, rassurer les populations mais aussi assurer leur sécurité.

Le Général Léon Mushale a, quant à lui, promis de renforcer les troupes et de la logistique; deux questions encore à l'étude, afin de mettre fin au phénomène LRA dans la région.

### **Activités des composantes de la MONUSCO**

#### **Protection de l'enfant :**

**Depuis le 29 juin 2017, la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO, en collaboration avec ses partenaires, organise, dans le cadre de la prévention du recrutement d'enfants en RDC, une série d'ateliers sur les standards opérationnels relatifs à l'évaluation de l'âge.**

Ces ateliers, tenus à Kananga, Bunia et Goma, ciblaient des officiers des FARDC et de la PNC en charge du recrutement des candidats à la carrière militaire. Les villes de Bukavu, Lubumbashi, Kisangani, Mbandaka, Kikwit, Kindu, Matadi, Kitona, Kamina et Mura accueilleront les prochaines sessions de formation.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tel. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

**Entre le 3 et le 8 juillet 2017, la Section a documenté 36 cas de violations graves des droits de l'enfant dont la plupart d'entre eux ont été perpétrés dans la région des Kasais par la milice Kamuina Nsapu. Le conflit dans les Kasais affecte profondément la vie des enfants qui y vivent.**

Chaque semaine, des enfants sont séparés ou s'échappent de la milice Kamuina Nsapu. Chaque semaine des enfants soupçonnés de faire partir de la milice sont arrêtés et mise en détention. Chaque semaine des enfants sont tués et blessés. Les enfants enregistrés cette semaine représentent seulement une fraction de ceux soupçonnés d'être encore dans les rangs de la milice.

Vingt-trois garçons et six filles victimes de recrutement et d'utilisation ont été séparés de la milice Kamuina Nsapu et des groupes armés Mayi-Mayi Mazembe, Mayi-Mayi Shukuru, FRPI, CNDR et Nyatura. Cinq de ces enfants sont âgés de moins de 15 ans. Ce qui constitue un crime de guerre au regard des textes juridiques internationaux.

A Kananga, Goma et Bunia, la Section a aussi constaté que trois enfants ont été blessés soit par balle perdue, à coups de crosse de fusil, de machettes ou suite à des affrontements armés entre les parties au conflit.

Par ailleurs, la MONUSCO a reçu des rapports selon lesquels au moins 122 enfants ont été tués et mutilés dans la région de Tshikapa. En raison de contraintes sécuritaires et d'accessibilité, la documentation de ces incidents n'a pas encore été rendue possible.

**Le 5 juillet 2017, des éléments présumés appartenir au groupe armé ADF ont attaqué le centre de santé de Kainama, au nord-est d'Eringeti, dans le territoire de Beni.** Cette énième attaque contre les infrastructures sanitaires vient aggraver davantage la situation des populations en termes d'accessibilité aux soins de santé.

**Enfin, notez que la Section Protection de l'Enfant salue l'engagement de l'Etat congolais à lutter contre l'impunité sur son territoire.**

Ainsi, au cours des audiences du tribunal mobile tenues par le grand tribunal militaire de Bunia deux éléments de la PNC et deux éléments des FARDC ont été reconnus coupables et condamnés pour viol contre des filles mineures perpétré à Djugu, Mambasa et Biakato.

### **Droits de l'Homme :**

**Les 4 et 7 juillet 2017, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme a, conjointement avec la cellule d'appui aux poursuites, soutenu une mission d'enquête conjointe avec la justice militaire dans le territoire de Kamonia (province du Kasai), respectivement à Diboko et Sumbula.**

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO :** Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies :** Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

A Diboko, au cours de sa mission conjointe, l'équipe a découvert 31 nouvelles fosses communes probables dans quatre sites différents. A Sumbula, sept fosses communes probables localisées sur deux différents sites ont été identifiées. Au total, le BCNUDH a déjà identifié 80 fosses communes.

**Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en Ituri a débuté le 11 juillet 2017 deux jours de formation à l'intention de près de 40 officiers et sous-officiers de la Police nationale et des FARDC.**

Cette session de recyclage vise à rappeler les notions de la promotion et de la protection des droits politiques et des libertés publiques en période électorale.

Cette activité a pour but de sensibiliser les forces de l'ordre et de défense pour qu'elles soient en mesure de bien sécuriser le processus électoral.

**Notez aussi que du 11 au 12 juillet, dans la Commune rurale de Kasindi située à environ 90 km de la ville de Beni, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme et la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO Beni-Butembo-Lubero organisent une formation pour renforcer les capacités des forces de sécurité congolaises et des autorités locales dans la promotion et la protection des droits politiques, des libertés publiques en période électorale et la protection des enfants.**

20 agents des FARDC et de la PNC participent à cette formation ainsi que 10 membres des autorités politico-administratives. L'objectif est que les forces de sécurité congolaise soient mieux outillées pour sécuriser l'exercice pacifique des libertés publiques et droits fondamentaux de tous les Congolais.

**Restons à Beni pour vous signaler que le vendredi 7 juillet, la MONUSCO Beni-Butembo-Lubero, en partenariat avec les autorités locales et le représentant du Bureau de l'Unité d'Exécution du Programme National de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (UEPN-DRR), a inauguré l'éclairage public solaire aux quartiers Nzuma et Ngite, dans la commune de Ruwenzori en Ville de Beni.**

Après Eringeti, Mavivi et le quartier Mayangose, deux quartiers supplémentaires de Beni sont désormais éclairés par énergie solaire.

Ce projet de réduction des violences communautaires, d'un montant d'environ 52 800 dollars américains, a été initié par la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO et financé toujours par la MONUSCO à travers la section DDR. L'éclairage public solaire contribue à la protection des civils, et favorise également la réintégration d'anciens combattants. Dans la mesure où, vingt-deux anciens combattants et vingt-huit jeunes vulnérables, dont dix femmes, ont travaillé à l'installation de l'éclairage public solaire, ce qui leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences et de bénéficier d'un revenu temporaire pour financer leur propre projet générateur de revenus.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i : [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

### Police MONUSCO :

**Dans le cadre de la protection des civils, le Chef de la Composante Police de la MONUSCO a réitéré que la sécurité de la population civile contre toutes sortes de violence physique, y compris les violences liées aux élections, soit la priorité quant à la planification des activités opérationnelles.**

Ainsi, en tenant compte de la priorité accordée à la protection des civils et du soutien au processus électoral soumis à la mise en œuvre effective de l'accord du 31 décembre 2016, la Composante Police de la MONUSCO assure une protection efficace et dynamique des civils menacés de violence physique, notamment en dissuadant et empêchant tous les groupes armés et les milices locales d'infliger des violences aux populations.

A cet effet, les patrouilles conjointes sont intensifiées, tandis que la procédure de collecte, d'analyse et de diffusion du renseignement est affinée.

Au total, 109 patrouilles conjointes (Police MONUSCO-PNC-FARDC) de plusieurs ordres ont été exécutées cette semaine, sur le terrain, contre 119 au cours de la semaine écoulée.

**Dans le cadre de l'exécution de son mandat, conformément à la résolution 2348 du Conseil de sécurité, notamment sur le volet protection des civils, et renforcement des capacités de la Police Nationale Congolaise (PNC), la MONUSCO à travers sa Section UNPOL, a conduit un Projet à impact rapide (QIPs), d'un montant de 30 000\$ USD, ayant abouti à la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter les services du Commissariat territorial de Dungen.**

**En outre, la Police MONUSCO prend à son compte l'initiative de certaines démarches de médiation au niveau local** pour prévenir l'escalade de la violence, en prêtant une attention particulière aux civils déplacés et ceux des camps de réfugiés.

Par ailleurs, en accord avec la Force de la MONUSCO, des militaires des Bataillons Uruguayen (URUBAT) et Ghanéen (GHANBAT) ont été formés à des techniques de maintien de l'ordre, prêts à soutenir la PNC dans la gestion de l'ordre public.

Aussi, la Police MONUSCO participe-t-elle à la formation de 931 agents et cadres de la PNC. 396 au titre de la formation initiale, et 535 dans le cadre de la formation continue et du recyclage. Ces formations ont lieu dans les écoles de police de Lubumbashi, Bukavu et Kinshasa.

**Dans le cadre de l'exécution de son mandat, conformément à la résolution 2348 du Conseil de sécurité, notamment sur le volet protection des civils, et renforcement des capacités de la Police Nationale Congolaise (PNC), la MONUSCO à travers sa Section UNPOL, a conduit un Projet à impact rapide (QIPs), d'un montant de 30 000\$ USD, ayant abouti à la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter les services du Commissariat territorial de Dungen.**

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04





## Organisation des Nations Unies

### Activités de l'Equipe-pays

**OCHA : Avec 3,8 millions de déplacés internes, la RDC devient le pays africain le plus frappé par les déplacements de population**

En juin 2016, la République démocratique du Congo (RDC) comptait 1,7 million de personnes déplacées. Un an plus tard, elle devient le pays africain le plus affecté par les déplacements internes avec 3,8 millions de déplacés. Cette forte augmentation -qui dépasse la population de Bruxelles- est née de violences dans la région du Kasai qui ont poussé plus de 1,3 million de personnes à quitter leurs habitations, ainsi que dans les provinces du Tanganyika et du Nord-Kivu.

Quinze provinces, soit plus de la moitié des 26 provinces que compte la RDC, abritent des personnes déplacées internes. A lui seul, le Kasai Central abrite plus de 670 000 déplacés, ce qui le classe en deuxième position après la province du Nord-Kivu qui compte 957 000 déplacés. Les familles d'accueil constituent le principal type d'hébergement puisqu'elles accueillent plus de 87 % de ces déplacés.

Pour répondre aux besoins de 7,4 millions de personnes vulnérables à travers l'ensemble du territoire national, un appel de 748 millions de dollars a été lancé en début d'année. A ce jour, à peine 25 % soit le plus bas niveau de financement de ces 10 dernières années de ce plan est financé. En outre, fin avril, un appel d'urgence de 64,5 millions de dollars avait été lancé exclusivement pour la crise de la région du Kasai. A ce jour, cet appel n'a reçu que 11 % de contribution attendue

### **18 des 26 provinces de la RDC touchées par l'épidémie de choléra :**

**L'épidémie de choléra touche 18 des 26 provinces de la République démocratique du Congo avec le plus grand nombre de cas enregistrés dans les provinces du Nord-Kivu, Kongo central, Haut-Lomami, Tanganyika, Sud-Kivu et Kinshasa.**

L'analyse de données mises à jour au 8 juillet 2017 donne un total 29 352 cas suspects, incluant 817 décès (létalité : 2,8 %) notifiés au plan national pour l'année 2016 et 15 063 cas et 427 décès (létalité : 2,84 %) pour les 26 premières semaines de l'année 2017.

L'amplitude globale des cas en 2017 est à la hausse (+19 %) en comparant les données avec les mêmes semaines de l'année 2016. Sur 26 décès enregistrés ces deux dernières semaines, la majorité provient de : Kinshasa (34,62 %), Mai-Ndombe (19,23 %), Haut-Lomami (19,23 %), Kongo central (11,54 %) et Tshopo (7,69 %).

Le Gouvernement de la RDC mène des actions afin de juguler l'épidémie avec le soutien des Nations Unies dans les domaines de la coordination, la surveillance épidémiologique, l'analyse des cas suspects, la prise en charge gratuite des cas, gestion des risques de propagation de l'épidémie le long du fleuve, l'eau, hygiène et assainissement avec la poursuite de la mise en place de points de chloration et de lavage des mains dans les provinces en épidémie, la désinfection des bateaux dans les ports, la désinfection des ménages, la sensibilisation des communautés. A cela s'ajoutent des activités de communication et mobilisation sociale.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukoki@un.org](mailto:lukoki@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

Toutefois la réponse à cette flambée de choléra demeure problématique en raison du manque d'attention et de financement de la communauté humanitaire, des acteurs de développement et autres parties prenantes à cette épidémie « oubliée ».

Par exemple, le bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) rapporte un manque d'acteurs humanitaires pour lutter contre le choléra dans le Haut-Lomami où 915 cas suspects de choléra dont sept décès ont été enregistrés du 1er janvier au 25 juin 2017. Les deux tiers de ces cas ont été notifiés dans les zones de santé de Bukama et Kikondja. Toutefois, les acteurs humanitaires constatent une baisse significative du nombre de cas depuis le début du mois de juin dans la zone de santé de Bukama, considérée cette année comme l'épicentre du choléra dans cette province. Une moyenne de neuf cas par semaine y a été enregistrée entre les 5 et 25 juin, comparée à une moyenne de 70 cas rapportés entre le 15 mai et le 4 juin 2017. Cette diminution significative s'explique par l'intervention rapide de bénévoles de la Croix-Rouge et l'approvisionnement tout aussi rapide en intrants. Toutefois, à Mukanga, la tendance est toujours à la hausse avec un taux de létalité de plus de 7 %, nettement supérieur au seuil d'alerte fixé à 1 %.

Au cours de ces deux dernières semaines, cette zone de santé a rapporté 68 cas suspects dont cinq décès. Aucun acteur humanitaire n'y est présent pour appuyer les activités de lutte contre cette épidémie. De plus, ces dernières semaines, les zones de santé de Butumba et Malemba-Nkulu ont également notifié un nombre qui dépasse largement le seuil de 20 cas par semaine. Le commencement de la saison pluvieuse, début septembre, risque de s'accompagner d'une importante flambée de choléra dans la région si aucun acteur n'intervient dans la région. Les experts en matière de maladies d'origine hydrique rappellent que pour endiguer la maladie, il est important d'associer la surveillance, l'amélioration de l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, la mobilisation sociale et le traitement de la maladie.

La réponse au choléra passe par la mise en œuvre de projets en eau, hygiène et assainissement. C'est le cas par exemple dans la localité d'Ingbokolo (près de 370 km au nord de Bunia, Territoire d'Aru) où l'ONG Solidarités International vient de lancer un projet communautaire qui devrait bénéficier à 60/80 000 personnes, des réfugiés sud-soudanais, des rapatriés spontanés et des membres de la communauté hôte. Ce projet, financé à hauteur de 600 000 dollars par le Gouvernement canadien, s'étendra jusqu'au 31 décembre 2017. Il prévoit la construction de 20 points d'eau, 14 sources d'eau et 6 puits. L'ONG compte également construire 80 latrines et 60 douches pour les réfugiés, aider les structures de santé à réhabiliter les ouvrages sanitaires et fournir du matériel essentiel.

Dans le territoire d'Aru, la communauté humanitaire s'inquiète de la pression démographique des réfugiés sur la population hôte et de la grande sécheresse observée. Celle-ci rend difficile l'accès à l'eau potable, ce qui a entraîné une épidémie de choléra de l'autre côté du Soudan du sud. La maladie risque de se propager dans les zones d'Ingbokolo et Aru. Au 30 juin, les autorités enregistraient 80 775 réfugiés sud-soudanais dans les provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri. Pour sa part, le territoire d'Aru (Province de l'Ituri) compte près de 43 000 réfugiés sud-soudanais.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukoki@un.org](mailto:lukoki@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

**La FAO et ses partenaires mobilisent leurs ressources pour contenir la propagation de la chenille légionnaire d'automne :**

**Face à l'urgence provoquée par la chenille légionnaire, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses partenaires organisent une rencontre à Kinshasa en République démocratique du Congo, du 11 au 13 juillet, pour échanger leurs connaissances sur le ravageur et l'ampleur des dégâts causés sur les cultures. Les experts de huit pays d'Afrique définiront ensemble les mesures de contingence à prendre afin d'établir une gestion intégrée de cette maladie.**

L'Afrique centrale subit une attaque de chenilles légionnaires d'automne qui détruit ses cultures. Cet insecte, originaire des Amériques, s'attaque au maïs, au blé, au millet et au riz qui constituent des aliments de base de la sous-région. Compte tenu de l'importance du maïs pour l'alimentation humaine et son utilisation grandissante comme aliment de bétail, l'impact de ce ravageur sur les moyens de subsistance des populations affectées risque d'être énorme.

La chenille légionnaire d'automne est une menace sérieuse pour l'agriculture et, par conséquent pour la sécurité alimentaire en Afrique. En effet, la culture du maïs est essentielle pour les petits agriculteurs de la région qui en tirent la majorité de leurs revenus. Au-delà des statistiques financières, les pertes forment un risque important en termes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle car elles représentent également 250 millions de repas.

Compte tenu de la forte menace économique, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et la FAO établiront des plans d'urgence pour lutter contre cette invasion.

Le caractère envahissant et transfrontalier de ce ravageur impose aux différents pays de travailler ensemble et d'une manière concertée depuis le niveau national jusqu'à l'échelle continentale en passant par le niveau sous-régional.

**ONU Femmes : Pour une vision nationale coordonnée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

**La troisième édition du Forum des Ministres et Chefs de division de la Femme, Famille et Enfant se tiendra à Kinshasa du 12 au 14 juillet 2017 sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers de la RDC.**

Ce forum constitue un espace de dialogue et d'harmonisation entre les niveaux national et provincial afin d'impulser une vision nationale coordonnée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Parmi les points qui seront discutés lors de ce forum figurent l'état des lieux, aux niveaux national et provincial, de l'égalité des sexes, de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, les violences sexuelles et basées sur le genre, le code de la famille révisé, la budgétisation sensible au genre, la promotion de

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04





## Organisation des Nations Unies

la planification familiale en vue de la réduction de la mortalité maternelle et infantile ou encore la participation des femmes à la vie politique et le leadership féminin.

### **Ouverture du nouveau cycle de soumission des projets du Programme International pour le Développement de la Communication de l'UNESCO :**

**Le nouveau cycle de soumission des projets du Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) de l'UNESCO est ouvert. Les organes de médias, les organisations professionnelles, les institutions de formation en journalisme et communication et les instituts de sondage sont invités à soumettre leurs propositions de projets avant le 30 septembre 2017.**

Pour cet appel d'offres, les priorités actuelles du PIDC pour des financements plafonnés entre 10 et 35 000 dollars américains sont les suivants : soutenir le pluralisme des médias (en particulier les médias communautaires) et l'indépendance (amélioration de l'autorégulation et des normes professionnelles) ; promouvoir la sécurité des journalistes ; combattre le discours de haine dans les médias et les médias sociaux, promouvoir la pratique du journalisme sensible aux conflits et/ ou promouvoir le dialogue interculturel/ interreligieux entre journaliste ; appuyer la réforme du droit qui favorise l'indépendance des médias ; réaliser des évaluations et des recherches sur les médias en fonction des indicateurs de développement des médias de l'UNESCO (Indicateurs de développement des médias) de l'UNESCO, des Indicateurs sensibles au genre pour les médias (GSIM), Indicateurs de sécurité des journalistes (JSI) ou Indicateurs de viabilité des médias (VMI) ; renforcement des capacités pour les journalistes et les gestionnaires des médias, y compris l'amélioration de l'éducation au journalisme (en utilisant le Modèle de Curriculum de l'UNESCO pour l'éducation au journalisme).

Plus d'informations sont disponibles à l'adresse web suivante : <http://fr.unesco.org/programme/ipdc> ou en contactant le bureau de l'UNESCO à Kinshasa, 2 avenue des Ambassadeurs à la Gombe.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

### Situation militaire

(Par le Colonel Haag, porte-parole militaire de la MONUSCO)

La situation sécuritaire **dans la Ville-province de Kinshasa**, ainsi que **dans les autres provinces situées dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo (DRC)**, a été jugée relativement stable et sous contrôle dans la majeure partie du pays durant la semaine écoulée. Néanmoins des manifestations hostiles à la paix ont été signalées dans certaines localités.

**Dans les provinces du Kasai, Kasai Central et Lomami**, elle est restée volatile, suite à l'activisme des miliciens Kamuina Nsapu, et aux multiples violations des droits de l'homme commises dans cette zone, rapportées dans plusieurs localités, notamment celles de **Mukuanjanga, Yangala** et **Shimbulungu**.

La Force de la MONUSCO et ses Sections substantives, continuent de fournir des efforts significatifs, dans le but de dissuader les activités négatives et les violations des droits de l'homme, et d'assurer la protection des populations civiles.

**Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé**, la Force de la MONUSCO continue de suivre de près l'évolution de la situation sécuritaire afin d'apporter des solutions durables aux enjeux qui prévalent dans cette région. C'est dans ce contexte que le Général de Division Bernard COMMINS, Commandant Adjoint de la Force de la MONUSCO, effectue une visite opérationnelle dans la région, accompagné du Commandant de la 3ème zone de défense, le Général Léon MUSHALE.

Par ailleurs, des installations sanitaires construites par le Bataillon Marocain de la MONUSCO, ont été livrées à l'hôpital général de **Dungu**, le 5 juillet 2017, au cours d'une cérémonie présidée par l'Administrateur du territoire et le Médecin Directeur de l'hôpital. A cette occasion, les populations ont exprimé leur profonde gratitude à la MONUSCO et aux FARDC, pour l'amélioration significative de la situation sécuritaire dans cette zone, grâce aux activités militaires intenses conduites et, aussi grâce aux actions civilo-militaires menées dans ce secteur.

**En Ituri**, la Force de la MONUSCO maintient son soutien aux troupes de l'armée congolaise engagées dans la lutte contre les éléments réfractaires du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), dans le but de mettre définitivement un terme à leurs activités négatives perpétrées dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu, notamment **Kapalayi**.

Le 4 juillet 2017, les troupes coalisées FARDC-MONUSCO rapidement déployées dans la localité de **Batowe**, située à 6 kilomètres au Nord-ouest de **Bukiringi**, ont repoussé des éléments du FRPI ayant fait incursion dans la région dans le but de piller les biens appartenant aux populations.

Le 9 juillet 2017, des troupes d'intervention rapide MONUSCO-FARDC projetées promptement dans la localité de **Bukiringi**, située à 92 kilomètres au Sud de **Bunia**, ont repoussé des miliciens du FRPI et interdit leur incursion dans la localité de **Sukuynama**, située à 6 kilomètres au Nord-ouest de **Bukiringi**.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

**Au Nord-Kivu**, la situation sécuritaire est demeurée volatile dans plusieurs localités de différents territoires, notamment **Beni** et **Masisi**, suite à l'activisme des groupes armés.

Les Forces congolaise et onusienne maintiennent cependant l'environnement sécuritaire sous leur contrôle, par des réponses appropriées et la conduite des opérations militaires adéquates.

**Dans le territoire de Beni**, l'activisme des groupes armés (l'Alliance des Forces Démocratiques et les Mayi-Mayi) a provoqué le déplacement de populations civiles dans les localités de **Kainama** et de **Kalango**, situées respectivement à 13 et 14 kilomètres, au Sud-ouest et au Sud-est, de **Tshabi** et de **Boikene**.

**Dans le territoire de Masisi**, la Force de la MONUSCO en appui aux Forces de Défense et de Sécurité congolaises, a assuré la protection des populations civiles et contré l'évasion de détenus.

Le 4 juillet 2017, la Force de la MONUSCO a assuré la protection des populations civiles par le déploiement rapide de ses unités dans la localité de **Nyabiondo** et ses environs, face à l'incursion dans la région des éléments de l'Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS), et renforcé ses patrouilles sur l'axe **Kiwanja-Nyamilima-Ishasha**.

Le 9 juillet 2017, la Force de la MONUSCO, dans le cadre de la stabilisation de la situation sécuritaire et du maintien de l'autorité de l'Etat, a déjoué l'évasion des détenus de la prison de Masisi, par un prompt déploiement sur les lieux de vigoureuses patrouilles motorisées.

Au chapitre des redditions dans la province, durant la semaine écoulée, **quatre (04) éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)**, se sont notamment rendus aux troupes des Forces congolaise et onusienne déployées dans la province.

**Au Sud-Kivu**, la situation sécuritaire est restée globalement stable, et demeure sous le contrôle des Forces congolaise et onusienne, et ce, malgré l'activisme de certains groupes armés encore actifs, notamment les Mayi-Mayi Yakutumba, rapporté dans les localités de **Kabembe**, **Lulimba**, **Misisi** et **Lubichako**.

**Au Tanganyika**, la MONUSCO poursuit à travers ses composantes ses efforts visant à mettre un terme aux conflits interethnique entre les Luba et Twa en veillant au respect des engagements pris, en sensibilisant et en soutenant les Forces locales dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes.

**Enfin**, la Force de la MONUSCO a maintenu un très haut niveau de patrouilles armées, de jour comme de nuit, et a fourni plusieurs escortes, soit pour évacuer des civils blessés, soit au bénéfice d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), pendant la période sous examen.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: [Pompey@unric.org](mailto:Pompey@unric.org) ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukoki@un.org](mailto:lukoki@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04